



Télétravail

Un bien vilain chantage

La direction ne reviendra pas sur le 3ème jour fixe, oukase de la DRH (la soit-disant perte du lien social).

Les propositions de la direction

- **Siège**

2 jours fixes + 2 jours flottants par mois avec un maximum de 22 jours.

- **Réseau**

1 jour fixe + 1 jour flottant par mois avec un maximum de 12 jours.



Nos revendications

- **Siège**

2 jours fixes + **3 jours flottants par mois avec un maximum de 30 jours.**

- **Réseau**

1 jour fixe + **2 jours flottants par mois avec un maximum de 20 jours.**

- En cas de **refus écrit** du manager, la prise des jours flottants se fera automatiquement le mois suivant.

Le vrai chantage

En l'absence d'une signature par la CGT, il n'y aura aucun accord. La charte unilatérale proposée par la direction sera **nettement moins disante** selon leurs propres affirmations.

Exprimez par mail à cgtpalatine@mail.fr en nous indiquant ce qui est acceptable pour vous, si vous souhaitez que nous signions, ou au contraire, que nous marquions notre refus face à ce chantage. Faites-le **avant le 29 novembre**, date de la prochaine réunion de « négo ».

